

Avis numéro 4 du comité de réflexion éthique en Facile à lire et à comprendre



« Résidents d'EHPAD : vers une vie affective et sexuelle épanouie »

Un EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ou appelé maison de retraite.

En EHPAD, vous avez le droit d'avoir une vie privée.

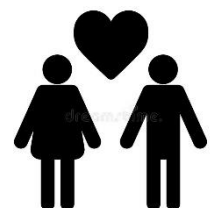
La vie privée, c'est ce qui se passe dans votre vie, et qui ne concerne que vous.



Vous avez le droit d'être amoureux de quelqu'un et d'avoir envie de relations sexuelles avec lui.



Vous avez le droit de faire des choses sexuelles quand vous êtes seul ou avec quelqu'un qui est d'accord.



Votre famille, votre tuteur, ou les professionnels doivent respecter votre vie privée et votre intimité.

Mais si vous avez envie d'en parler, les professionnels sont là pour vous écouter.



Cela peut vous aider à vous sentir mieux.

Ils n'ont pas le droit de répéter à votre famille ou votre tuteur si vous n'êtes pas d'accord.

Vous avez le droit d'avoir une vie sexuelle, mais vous devez vérifier que votre partenaire est d'accord.

Ça s'appelle le consentement.

Le consentement, c'est aussi le droit de refuser de faire des choses sexuelles avec quelqu'un si vous n'êtes pas d'accord.



Si quelqu'un vous force à faire des choses sexuelles, prévenez immédiatement les professionnels de l'EHPAD qui vous aideront.

Les autres doivent respecter votre vie sexuelle, Et vous devez respecter la vie sexuelle des autres.